

VITTEL INFO

la ville

#8
DÉC
2019

UNE FLEUR EN OR POUR
UNE VILLE TERRE DE JEUX



SOMMAIRE

MÉMO

MAIRIE DE VITTEL

38 place de la Marne
88800 Vittel

03 29 08 04 38

mairie@ville-vittel.fr

Accueil du public :

du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Accueil cartes nationales

d'identité et passeports :

du lundi au vendredi
de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE D'EAU

58 rue des Anciennes Halles
88140 Bulgnéville
03 29 05 29 24

Retrouvez votre journal
et plus d'infos encore sur

www.ville-vittel.fr

Suivez l'actualité vittelloise,
abonnez-vous à notre compte

facebook officiel !



Ville de Vittel

3

ÉDITO

4

ÉCONOMIE

Concertation cœur de ville
Revitalisation centres-bourgs
City-stade
Centres de formation professionnelle

7

TRANSPORT

Grenelle des mobilités

8

ENVIRONNEMENT

Vittel, fleur d'or
Les jardins éphémères

10

SPORTS

Label Terre de jeux 2024
Programmation sportive 2020

11

CULTURE

Saison culturelle
Programmation 2020

12

PATRIMOINE

Inauguration de la galerie thermale
Valorisation du patrimoine
Ouverture estivale d'édicules du parc

15

LA VIE DU COMMERCE

Les nouveaux commerçants du centre-ville

16

ACTION SOCIALE

Les actions pour les seniors
Les dispositifs d'aide pour les jeunes

18

ENFANCE-JEUNESSE

Extension de Frimousse
Baptême de l'école Voilquin
Les activités hors temps scolaires

20

RETOUR EN IMAGES

Retrospective de quelques temps forts 2019

23

TRAVAUX

Les dernières réalisations

24

ACTUALITÉS

Poursuite de la dématérialisation
Des totems d'information en ville

25

PAROLE À LA MINORITÉ

26

INFOS PRATIQUES

ÉDITO

**Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s Ami(e)s,**

Une nouvelle fois, votre bulletin municipal va vous présenter les actions et projets réalisés ces derniers mois, pour le bien être du plus grand nombre d'entre vous. L'équipe municipale et moi-même n'oublions pas non plus, et nous les en remercions, les associations et les forces vives qui participent activement à l'animation de notre cité et au bien vivre ensemble à Vittel.

Les fêtes de fin d'année se profilent et il nous faut, plus que jamais en ces périodes, être attentifs à nos concitoyens en difficulté.

Beaucoup d'actions sont engagées dans ce sens, ce qui démontre que, malgré le contexte économique national difficile et la morosité actuelle, l'humain reste au cœur de toutes nos préoccupations.

Que ce soit lors des cérémonies patriotiques où jeunes et moins jeunes participent et se côtoient pour raviver le sou-

venir des soldats disparus au combat pour sauver notre pays ou encore lors de rencontres inter-générationnelles avec les enfants du périscolaire, toutes ces actions doivent cimenter nos relations et permettre aux générations actuelles et futures de s'approprier les valeurs de respect et de tolérance.

Permettez-moi de formuler des vœux pour que la générosité, la solidarité et l'amitié prennent ou reprennent le dessus et que chacun d'entre vous puisse trouver et partager ces moments qui arrivent en famille et entre amis.

À toutes et à tous, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et je vous présente d'ores et déjà mes meilleurs vœux pour 2020.

Le Maire de Vittel



IMAGINONS LE CŒUR DE VILLE DE DEMAIN : LA CONCERTATION EST LANCÉE

Lauréates de l'appel à projet pour la revitalisation des bourgs-centres, les communes de Vittel et Contrexéville mobilisent habitants, commerçants et forces vives du territoire pour imaginer les centres-villes de demain.



UN DIAGNOSTIC TRANSVERSAL

Depuis le mois de juin, le bureau d'études Urbicus intervient sur les deux communes. Il est assisté du cabinet Lestoux pour l'axe commercial et du bureau d'études Trigo pour les études techniques sur les bâtiments. Compte tenu des multiples enjeux présents en centres-villes, leur mission a débuté par un travail de diagnostic volontairement transversal : aménagement urbain, mobilité, services, commerces, habitat... Cette première phase de travail a donné lieu à une restitution en octobre dernier et sert de base à la réflexion engagée avec l'ensemble des acteurs du territoire.

La réflexion vise désormais à prioriser les initiatives à prendre. Elle se poursuivra avec l'élaboration d'un plan d'actions comportant esquisses de projets et estimations financières. Les villes de Vittel et Contrexéville disposeront en milieu d'année prochaine d'une feuille de route pour mener à bien leur projet de revitalisation sur les 10 à 15 prochaines années.

UNE DÉMARCHÉ CONCERTÉE

Clé de la réussite du projet, une large concertation est entreprise pour enrichir ce travail d'étude. Une enquête a été menée auprès des commerçants et, deux temps forts ont permis aux habitants, usagers des centres-villes et forces vives du territoire de devenir acteurs de la démarche :

- La balade urbaine du 26 juin a permis d'échanger avec le bureau d'études sur leur perception des bourgs-centres et ainsi d'alimenter le diagnostic.
- Les ateliers participatifs du 6 novembre ont été l'occasion de partager les idées et confronter les aspirations de chacun.

Vous portez un projet, souhaitez échanger sur le sujet ou rester informé ? N'hésitez pas à contacter le chef de projet dédié à la revitalisation des bourgs centres de Vittel et Contrexéville (voir encadré ci-contre).

PREMIER PAS VERS LA REVITALISATION

HUGO KINTZLER, COORDINATEUR DE LA DÉMARCHE



Originaire de Contrexéville, c'est avec une bonne connaissance du territoire que le néo-vittelais de 29 ans a pris ses fonctions de chef de projet dédié à la revitalisation des deux bourgs-centres depuis le 1^{er} octobre. Après un master en géographie et aménagement du territoire à l'Université de Lorraine et 4 années en tant qu'agent de développement dans une collectivité voisine, Hugo partagera son temps entre les villes de Vittel et Contrexéville pour les trois années à venir. Au-delà de la gestion administrative du dossier, Hugo effectue avant tout un travail de coordination entre élus locaux, bureau d'études, partenaires institutionnels, porteurs de projets et acteurs locaux pour garantir la bonne avancée du projet.

— hkintzler@ville-vittel.fr
07.84.45.18.97



Le 18 novembre, l'immeuble situé rue du Maréchal Foch et anciennement occupé par la Croix Rouge a été intégralement démolit. La disparition de ce bâtiment qui souffrait de nombreuses irrégularités compte tenu des normes en vigueur, modifie considérablement la physionomie du quartier et libère le paysage, ouvrant ainsi de larges perspectives d'aménagements urbains pour revitaliser le centre-bourg.



À NOTER :

Les associations « Croix Rouge » et « Cercle Généalogique de Vittel » ont rejoint le numéro 4 de la rue du Général Mangin, dans des locaux mis gracieusement à disposition par la Ville.

LE CITY-STADE EST INSTALLÉ

Il était attendu et est enfin arrivé ! Un nouvel espace de jeux sportif a été installé cet automne en lieu et place de l'ancien skatepark qui ne répondait plus aux normes de sécurité en vigueur. Opérationnel, les jeunes vittellois sont invités à en profiter !



FORMATION PROFESSIONNELLE : VITTEL DEVIENT L'HÔTE DE DEUX ANTENNES DE GRANDS CENTRES

LE CENTRE DE FORMATION POUR APPRENTIS (CFA) D'ARCHES

Ce centre spécialisé dans le BTP propose une formation plâtrier depuis juin et une formation maçonnerie depuis novembre. Courant juin, l'équipe responsable de la formation plaquiste a pris place dans les locaux de l'Impériale, ancien site d'embouteillage de soda, situé place des Francs et mis à disposition par la Ville. Aussi vite, les apprentis plaquistes, qui achèvent leur formation à la fin de l'année, ont mis les mains dans le plâtre pour aménager cet espace et s'exercer à leur futur métier. Les transformations sont saisissantes.

Cette formation décentralisée a été mise en place sous l'égide d'un partenariat entre la région Grand Est et Pôle Emploi. Les personnes en recherche d'emploi habitant le bassin de la plaine des Vosges subissaient l'absence de centre d'apprentissage sur le territoire. La situation de la commune a été jugée centrale pour leur permettre de se former de manière moins onéreuse en temps et en argent puisque l'implantation à Vittel leur évite des déplacements jusqu'à Arches.

Vice-Présidente de la région Grand Est chargée de l'emploi, Valérie Debord a visité les locaux en juillet dernier et rencontré les apprentis plâtriers, alors au nombre de 8.

En novembre, le groupe d'apprentis s'est agrandi, rejoint par des maçons en herbe, formés jusqu'en juin 2020.

le **cnam**
Grand Est

LE CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS OUVRIRA UNE ANTENNE D'ICI 2022

Établissement d'enseignement supérieur dédié à la formation professionnelle tout au long de la vie, le CNAM se consacre à la formation qualifiante des adultes et, à la marge, des apprentis ou des étudiants. Il accompagne les actifs en emploi qui souhaiteraient évoluer ou les actifs en recherche d'emploi en quête de compétences nouvelles. Le CNAM propose ainsi des formations en centre, à distance. Il intervient également aux côtés des salariés dans la validation de leurs acquis professionnels et personnels (VAPP), ou de leur expérience (VAE) ou encore de leurs études supérieures (VES). Le CNAM propose des formations diverses.

Ce projet, suivi par la communauté de communes Terre d'Eau, en lien avec les entreprises et les associations locales, doit mûrir avant d'être mis en place. L'objectif étant de faire bénéficier l'ensemble des habitants du territoire d'une offre de formation adaptée aux besoins.



AVANT

Locaux du CFA



Visite des locaux par Valérie Debord, Vice-Présidente de la Région Grand Est.



APRÈS

LANCEMENT DU GRENELLE DES MOBILITÉS

Les acteurs du territoire maintiennent leur implication dans la problématique sur les transports, et notamment le retour en activité de la ligne 14 Nancy-Merrey. Si la commune est aujourd'hui reliée plus directement par Nancy, Paris ou d'autres grandes villes qu'il y a quelques mois, le réseau ferré n'est pas exploité à son maximum alors qu'il permettrait de rendre le territoire plus accessif donc plus attractif.

La question du transport étant centrale pour notre station, c'est avec enthousiasme que la Ville a accueilli la Ministre des Transports, Elisabeth Borne, et avec elle les élus du Sillon Lorrain et de la région Grand Est pour lancer le Grenelle des Mobilités.

Si de nombreuses questions doivent être abordées dans le cadre de ce grenelle (comme la liaison ferroviaire entre Saint-Dié et Épinal ou encore le doublement de l'A31), il va s'agir pour Vittel et les forces vives du territoire d'être impliquées dans la réflexion concertée ainsi prévue sur les 17 prochains mois et de ne pas relâcher la pression pour que la ligne 14 soit réhabilitée et le retour du train des eaux confirmé.



Lundi 1^{er} juillet, visite de la Ministre des Transports Elisabeth Borne et lancement du Grenelle des mobilités.





UN INVESTISSEMENT PARTAGÉ ET EXEMPLAIRE RÉCOMPENSÉ PAR LA FLEUR D'OR

Depuis 1999, le jury national des Villes et Villages Fleuris n'a eu de cesse d'accorder 4 fleurs à la ville, gage de la qualité de son fleurissement. Vingt ans plus tard, le travail acharné des jardiniers municipaux allié aux contributions des habitants et forces vives de la station ont donné lieu à une sacralisation dont chacun pourra se prévaloir pendant 5 ans : la Fleur d'or.

Cette distinction rare ne concerne que neuf villes en France.

Cette distinction rare ne concerne que 9 villes en France. Dans le Grand Est, seule Nancy prend place aux côtés de Vittel. Ce titre suprême a été décerné, en sus des 4 fleurs, par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris après son passage le jeudi 8 août dans la cité thermale.



Le jury a été invité à déambuler à bord de voitures anciennes du club Auto Rétro Vosgien, à la découverte des 30 000 plants floraux et végétaux, 400 jardinières, et nombreux massifs mis en place et entretenus par les services municipaux.



LES JARDINS ÉPHÉMÈRES DU 27 JUIN AU 15 JUILLET 2019

Si le jury du concours des villes et villages fleuris n'a pas pu en profiter, les Vittellois et les visiteurs ont pu apprécier la qualité des 19 jardins miniatures installés dans le parc et des 3 autres positionnés devant la statue d'Ambroise Bouloumié, sur le square Robert Hossein et dans la rue de Verdun.

Pour sa 5^e édition, les jardins éphémères ont donné la part belle au développement durable, à la protection de la nature, à la biodiversité, etc.

Le résultat est le fruit d'un travail collectif et partenarial avec les associations et acteurs économiques et touristiques du territoire et de plus loin : la Ville de Vittel leur est vivement reconnaissante de leur investissement au service de l'animation, de la qualité de vie et de l'attractivité de la station. Merci à tous !



L'ÉQUIPE DES ESPACES VERTS HONORÉE

Les artisans municipaux du succès de la ville de Vittel au concours national des villes et villages fleuris ont été remerciés par la municipalité à l'occasion d'une rencontre officielle en mairie en novembre dernier.

Le service est composé de 8 postes en équivalent temps plein. Derrière eux, 8 hommes et une femme passionnés qui sont renforcés par des employés saisonniers.



VITTEL REJOINT LA COMMUNAUTÉ TERRE DE JEUX 2024

En novembre dernier, Vittel a officiellement été labellisée Terre de Jeux 2024. Ce label vise à décliner au niveau des territoires l'événement Jeux Olympiques de 2024.

Dans ce cadre, Vittel tient à partager l'esprit des jeux avec ses habitants autour d'activités et événements d'envergure variée qu'elle organisera régulièrement à travers une programmation mobilisant haut niveau et grand public.

Un programme pluri-annuel d'investissement 2020/2024 d'un montant de 2 050 000 € a également été mis en place et prévoit d'une part, de construire à proximité du CPO un complexe hypoxique (qui permet notamment de s'entraîner dans un milieu raréfié en oxygène et donc d'augmenter les globules rouges dans le sang) et d'autre part, de poursuivre la réhabilitation de cer-

taines installations, dont notamment le stade Jean Bouloumié.

Remettre les structures le nécessitant à un niveau d'excellence permettra peut-être à Vittel de devenir Centre de Préparation Olympique et d'ainsi accueillir des équipes internationales dans leur préparation olympique. L'obtention du label offre cette opportunité, un dossier de candidature a été déposé par la Ville dans ce sens.

Le programme d'investissement bénéficiera également aux associations municipales qui pourront jouir des structures nouvelles et/ou rénovées pour leurs activités propres.

TERRE
2024
DE JEUX

Le saviez-vous ?

La plupart des installations sportives du Centre de Préparation Omnisports de Vittel, ont été construites en 1971 pour accueillir l'essentielle de l'équipe de France en préambule des J.O. de Munich.



PROGRAMMATION SPORTIVE 2020

4 JANVIER

Meeting national
Athlétisme indoor

3.8 FÉVRIER

Semaine olympique et
paralympique

5 FÉVRIER

Critérium national
d'Athlétisme déficients
visuels

8.9 FÉVRIER

Aquathlon
international indoor

20.23 FÉVRIER

Championnat de
France jeunes et
adultes Tir à l'arc

11.13 MAI

Championnat de
France UNSS Golf

19.21 JUIN

Concours complet
olympique d'Équitation

23 JUIN

Journée mondiale
du sport

3.4 SEPTEMBRE

Tournoi de Basket Pro

3.4 OCTOBRE

Coupe de France
Cyclocross - UCI cat. 1*



SAISON CULTURELLE 2019-2020 AVEZ-VOUS VOTRE PLACE ?



DRÔLES DE FEMMES

Festival du rire !

Chantal Ladesou et son nouveau spectacle solo et Véronique Genest dans la pièce de théâtre *Gina et Cléopâtre* sauront vous offrir un beau moment d'éclats de rire.

Ven. 31 janvier et sam. 1^{er} février
Palais des Congrès - 20h30



ALEXIS HK

Avec *Comme un ours*, Alexis nous dévoile une nouvelle facette de son talent, toujours tout en élégance et en poésie

Mercredi 19 février
Espace Alhambra - 20h30



YVES JARNAT

Son nouvel album *Mon Totem* sera une bonne occasion pour ceux qui ne le connaissent pas de découvrir un artiste sincère, intense et impliqué.

Vendredi 28 février
Palais des Congrès - 20h00



JARRY

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour et allez voir Jarry au moins une fois dans votre vie !

Vendredi 6 mars
Palais des Congrès - 20h30



MICHEL FUGAIN

Soyez les bienvenus. On en saura plus sur nous-mêmes à la fin de la soirée.

Vendredi 20 mars
Palais des Congrès - 20h30

ET ENCORE ... Marianne James le 5 avril // Vincent Delerm le 17 avril // A. Manoukian et E. Frégé le 25 avril // Murray Head le 15 mai // Aude Henneville le 29 mai // Bohemian Dust le 20 juin.

Renseignements billetterie et infos complémentaires
sur www.ville-vittel.fr ou à la **Maison des associations** 
385 rue de Verdun - 03 29 08 16 59

À
VENIR

EN 2020

8 FÉVRIER

Spin'it Live,
trempin musique
actuelle
à l'Espace Alhambra

29 FÉV./1^{ER} MARS

Carnaval, en centre-ville

15 MARS

Spectacle restitution du
projet « Suzanne » avec
l'École de Musique à
l'Espace Alhambra

28/29 MARS

Concours de danse,
au Palais des congrès

25/26 AVRIL

Foire aux grenouilles,
en centre-ville

16/17 MAI

Festival de percussions,
en centre-ville

30/31 MAI

Gala de danse de l'École
de musique et de danse à
l'Espace Alhambra

17 MAI / 27 SEPT.

Concerts au parc,
dans le parc thermal

6 JUIN

Gala de saison

21 JUIN

Fête de la musique,
en centre-ville



INAUGURATION DE LA GALERIE THERMALE

L'été 2019 a sonné la fin de la troisième tranche des travaux de la galerie thermale qui contribuent à réattribuer à ce symbole architectural thermal toutes les lettres de noblesse qu'il mérite. Son inauguration s'est déroulée le 29 juillet dernier.

Le cofinancement de cette tranche d'un montant total d'1,1 M€ a été assuré par l'Etat au titre des Monuments Historiques (20 %) et du Contrat de Ruralité (23 %), la Région Grand Est (17 %) au titre de la préservation du patrimoine, et le département des Vosges (8%).

Un espace de la galerie jusqu'alors utilisé comme lieu de stockage a été désencombré pour laisser place à un commerce destiné à renforcer l'activité et l'animation de la galerie.



UN ESPACE TOTALEMENT PIÉTON

Afin de préserver la galerie thermale fraîchement rénovée, l'espace a été rendu totalement piéton par arrêté municipal. La circulation de tout véhicule à deux-roues ou mono-roue (moto, scooter, cyclomoteur, vélo, trottinette, hoverboard, gyropode, skate, rollers...) y est interdite. Les vélos, les trottinettes et tout autre moyen de locomotion doivent être parkés à l'entrée du site de manière à ne pas gêner la circulation des piétons.

Ces interdictions sont matérialisées par une signalisation réglementaire mise en place par les services techniques municipaux.

Le fait de contrevenir aux interdictions de circulation fixées par l'arrêté est passible d'une amende de deuxième classe.

Cet arrêté est aussi l'occasion de rappeler que les chiens doivent être tenus en laisse. Les propriétaires doivent veiller au respect de la propreté du site, notamment en empêchant toute déjection canine. En cas de non-respect de ces obligations, les contrevenants devront s'acquitter d'une amende de troisième classe.

— Arrêté municipal n°2019-932 du 5 novembre 2019

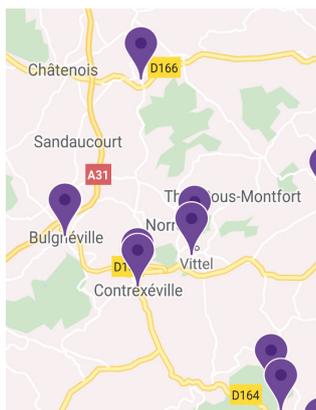


DES PARTENARIATS POUR VALORISER LE PATRIMOINE VITTELLOIS

Dans le cadre de ses actions de valorisation du patrimoine, la Ville a conclu deux partenariats visant à créer des parcours de découverte : l'un avec la Maison de l'architecture de Lorraine, l'autre avec le Département des Vosges pour bénéficier d'une nouvelle application mobile « Places des Vosges ». Les itinéraires ainsi proposés sont illustrés par des photographies et une série de textes qui apportent un éclairage simple sur l'histoire, les techniques et les arts qui sont à l'origine des bâtiments ainsi explicités.

PLACES DES VOSGES.FR : UNE APPLI POUR REDÉCOUVRIR L'HISTOIRE DES SITES EMBLÉMATIQUES VITTELLOIS

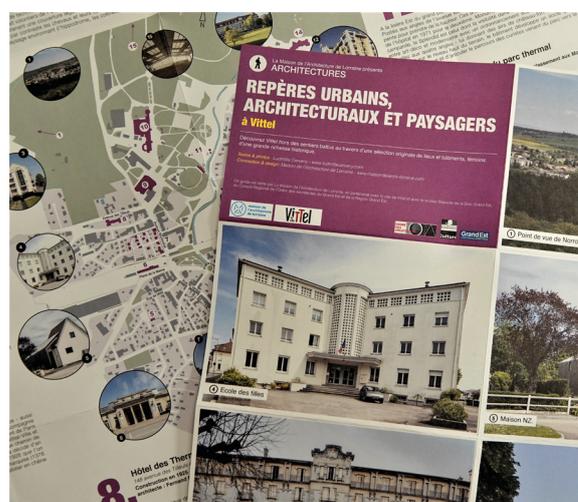
Le Conseil Départemental des Vosges via son service Archives Départementales a développé une application sur téléphone mobile destinée à valoriser le patrimoine vosgien. Cette application a été lancée à l'occasion des journées du patrimoine. Sur 88 sites présentés, la ville en compte deux et souhaite en enrichir le contenu. À terme, l'ensemble du patrimoine inscrit sur la liste complémentaire des monuments historiques y figurera, donnant ainsi l'occasion d'approfondir les connaissances de chacun sur l'histoire de la station thermale.



Les thermes de Vittel :
de grands architectes au
service de la santé



Les thermes se développent entre 1859 et 1936 avec des contributions des architectes Charles Garnier, Fernand César et Auguste Bluysen



REPÈRES URBAINS : UN GUIDE DE DÉCOUVERTE DE L'ARCHITECTURE DE VITTEL

Dans le « Repères Urbains » édité par la Maison de l'Architecture de Lorraine, partez à la découverte de Vittel sous un angle original : celui de l'architecte vittelloise d'origine, Ludmilla Ceverny, qui invite à découvrir ou redécouvrir l'architecture, notamment contemporaine, de la ville..

À Vittel, les 15 repères retenus sont les suivants :

1. Point de vue de Norroy
2. Compagnie des Grandes Sources
3. Immeuble à cheval sur le petit Vair
4. École du Centre
5. Maison NZ
6. La gare SNCF
7. Parc Magdelon
8. Hôtel des Thermes
9. Ancien Casino
10. Galerie thermale
11. Edicules du parc thermal
12. Le Splendid
13. Maison moderniste
14. Hôtel Ermitage
15. Centre équestre

— Le guide est disponible à l'office de tourisme, gratuitement.

RÉHABILITATION DU PAVILLON ÉMERAUDE POUR THERMALIRE

Le pavillon Émeraude situé dans le parc thermal, propriété d'Agrivair, depuis longtemps fermé au public, a réouvert ses portes cet été pour accueillir Thermalire. Pour l'occasion, la Ville lui a offert un petit lifting.

Depuis 2016, la bibliothèque s'expatrie dans le parc thermal en été afin de proposer aux habitants, ainsi qu'aux touristes, un accès à la lecture hors les murs, dans un lieu public extérieur. Elle vient en complément de l'offre habituelle de la bibliothèque ouverte du mardi au dimanche en période estivale et proposant de nombreux services comme l'accès au WIFI, à l'espace multimédia ou encore à la presse quotidienne. Le cadre exceptionnel du parc thermal s'est rapidement imposé comme lieu d'accueil. Mais un aménagement dans un pavillon était plus commode.

À cette fin, le Pavillon Émeraude, accessible à tous, a été intégralement désencombré et réhabilité : électricité, éclairage, et aménagement mobilier, nettoyage et reprise des sols et murs. Thermalire a été proposé du 2 juillet au 31 août, du mardi au samedi, l'après-midi.



LE CHALET LAW TENNIS

Propriété du Club Med, le chalet Law Tennis a quant à lui été ouvert en juillet et août et occupé par Isabelle Marquaire qui confectionne ses objets artisanaux devant le public : tables en marqueterie, peintures etc.



En complément de ce programme permettant de se réappropriier certains lieux du parc thermal, son propriétaire Nestlé Waters via sa filiale Agrivair a opéré un profond nettoyage de la Roseraie, qui a retrouvé de sa superbe !

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS !

Arrivés tout récemment ou il y a déjà quelques mois, ces commerçants ont fait le choix de s'installer au centre-ville afin de dynamiser le cœur de notre ville et de vous proposer le meilleur dans leur domaine. Bienvenue à eux tous !



BEER OF NO NATION

463 rue de Verdun

Brasserie artisanale, cave à bières
Mickaël et Laëtitia DENA-GIORGI



LA CASA DEL ROSSO

125 avenue de Chatillon

Piano bar, restaurant
Gilles DEL ROSSO



L'ANNEXE (DU PAVILLON)

Galerie thermale – parc thermal

Vêtements femme et grandes tailles,
ouvert en saison
Charline CREMEL



THERAFORM

143 rue Maréchal Foch

Amincissement naturel
Charlotte BÉZY

EURL JÉRÔME RICHARD

45 rue du Haut du Cras

Plâtrerie, peinture, isolation,
revêtements de sol
Jérôme RICHARD



LB MOTO

23 rue de Noffriez

Vente de motos, quads,
entretien, réparation
Laurent BREDARD

AND CO ETC

386 rue de Verdun

Vêtements femmes
et grandes tailles
Bernard VARAMBON



Pour en savoir plus, n'hésitez pas à pousser
la porte de ces commerces !

Vous désirez apparaître sur cette page « commerces » ?
Merci de vous faire connaître à communication@ville-vittel.fr.

L'ART DE CRÉER DES LIENS ...

Grâce aux 4 018 euros de pièces perdues ou oubliées au casino et aux recettes de la bourse aux livres organisée par la médiathèque en 2018, le CCAS a financé deux sorties culturelles ouvertes aux seniors inscrits aux « Goûters Pratiques Seniors » et aux bénéficiaires du RSA.

Le 5 septembre, 48 personnes ont visité l'exposition « Toutankhamon » présentée à la grande halle de la Villette, à Paris.

Le 16 octobre, 34 participants se sont rendus à Épinal pour (re)découvrir le musée départemental d'Art ancien et contemporain, l'Imagerie et le musée de l'Image. Une sortie intergénérationnelle puisque 33 enfants ont également profité de ce voyage dans le cadre des « mercredis récréatifs », activités périscolaires organisées par la Ville.



Les aînés vittellois ont par ailleurs été invités au traditionnel repas annuel qui s'est déroulé le 7 novembre à la salle du Moulin. Près de 500 convives ont apprécié le déjeuner animé par un orchestre. Les 200 seniors qui n'ont pas pu en profiter peuvent aller chercher un ballotin de chocolats fins à la Maison Ressources.



LES GPS, C'EST QUOI ?

EN PRATIQUE

Les « Goûters Pratiques Seniors » sont des moments de rencontre, de partage et d'initiation à l'occasion d'ateliers organisés sur des thèmes variés et actuels. Organisés depuis 2016 par le CCAS de Vittel, ils sont co-financés par la CARSAT et la Conférence des financeurs et ont lieu à la Maison Ressources.

- Ateliers d'écriture « Jouer avec les mots »
- Ateliers numériques
- Séances de « Sophrologie »
- Ateliers Vitalité pour adopter les bons gestes
- Sorties.

Vous avez 60 ans et plus et souhaitez profiter d'une retraite active ? Rejoignez l'espace Seniors du CCAS !

— **Renseignements : Maison Ressources - 29 rue François Richard - 88800 Vittel - 03 29 08 43 14 - ccas@ville-vittel.fr. Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.**

... D'INITIER, D'ENCOURAGER ET DE RÉCOMPENSER LES JEUNES



CHANTIERS JEUNES « DISPOSITIF ARGENT DE POCHE »

Le CCAS organise pendant les vacances d'été des « chantiers jeunes » : dans la continuité des activités périscolaires proposées aux enfants jusqu'à 14 ans, la Ville propose des temps d'activités à réaliser de manière collective au sein d'une équipe et avec un encadrement, au service de la collectivité, contre gratification.

Contre la réalisation de quelques heures de travail et une participation effective à une action de prévention, les heureux sélectionnés, âgés de 15 à 17 ans, ont reçu un bon d'achat de 100 euros valable chez les commerçants vittellois afin de les aider à financer un projet personnel. Du 15 juillet au 09 août dernier, 16 jeunes ont bénéficié de ce dispositif appelé aussi « argent de poche » dont le coût s'élève à 10 000 €, cofinancé par la CAF (2422 €) et le FIPD (2422 €).

• Les actions de prévention

Durant deux après midi, deux animations « Harcèlement et cyber harcèlement » avec la Ligue de l'Enseignement des Vosges et l'association Les Petits Débrouillards.

• Les chantiers de juillet

Immersion au sein des équipes des services techniques ; en raison des périodes de fortes chaleurs, les jeunes ont été répartis dans les différentes écoles du secteur afin de venir en aide aux agents chargés de la propreté des bâtiments.

• Les chantiers d'août

Soutien aux équipes de l'entreprise TARVEL pour l'entretien des massifs de fleurs du parc thermal.



UNE AIDE POUR CONDUIRE

Dès 16 ans, les jeunes désireux de suivre la formation à la conduite accompagnée ou passer leur permis de conduire peuvent bénéficier d'une aide (420 ou 650 euros) conditionnée par la réalisation de quelques dizaines d'heures d'actions au service de la Ville de Vittel (35 heures pour les plus jeunes, 50 heures pour les autres). Ces activités seront programmées pendant les vacances scolaires.

— **Avant de vous inscrire ou d'inscrire votre enfant à l'auto-école, renseignez-vous !**
www.ville-vittel.fr, rubriques **Action sociale/Actualités**

EN BREF

- Deux bacheliers vittellois ayant reçu la mention très bien ont été récompensés : Inès Duhoux et Alexandre Kariger se sont faits connaître auprès du CCAS ! Ils ont été distingués et reçus à l'Hôtel de Ville suite à leur brillante réussite au baccalauréat. Et pour les encourager dans la poursuite de leurs études, chacun a reçu 2 entrées au Vittel Thermal SPA, des bons d'achat d'une valeur de 100 € valables dans les commerces vittellois et de petits objets à l'effigie de la ville.

- Pour agrémenter les festivités de fin d'année, 134 personnes âgées de plus de 70 ans ont bénéficié de bons d'achat valables chez les commerçants locaux (35 € pour une personne, 50 € pour un couple).

LE MULTI-ACCUEIL FRIMOUSSE POURRA ACCUEILLIR PLUS D'ENFANTS

Une pièce de vie de 42 m² et un dortoir de 24m² ont été créés dans cet espace pour le plus grand bonheur et le meilleur sommeil des jeunes enfants, de leurs familles et des employés de Frimousse.

Près de 200 000 € ont été investis dans les lieux par la Ville et ses partenaires : la CAF des Vosges (45 000 € et emprunt de 25 000 €), l'Etat dans le cadre du FNADT (41 160 €) et le Conseil Départemental des Vosges (6422 €).

C'est ainsi dans des conditions optimales de confort que peuvent être accueillis, simultanément, quarante huit enfants au rez-de-chaussée de la Maison de l'Enfance.



AVANT

APRÈS



UNE ACTIVITÉ INTENSE AU PREMIER ÉTAGE

Le service Enfance Jeunesse de la Ville de Vittel gère les interventions et coordonne les relations avec les écoles et les corps enseignants, les animateurs sportifs ou non, les familles et les enfants pour l'organisation des temps hors classe mais aussi pour l'équipement et la maintenance des bâtiments et salles de classe, qui appartiennent à la Ville.

NE L'APPELEZ PLUS ÉCOLE DU CENTRE !



Maire de Vittel de 1977 à 1995, député de la 4^e circonscription des Vosges, vice-président du conseil général, Hubert Voilquin a laissé une empreinte forte sur la commune et le territoire. Décédé en août 2015, l'édile a été honoré cet été. L'hommage s'est étendu à son épouse, Ginette, qui l'a accompagné tout au long de sa carrière et qui s'est largement investie à Vittel en créant Vittel Accueil.

L'école du centre, place du 12 septembre, dans laquelle le couple a enseigné en CE1 et CM1 pendant de nombreuses années, a été baptisée « école Ginette et Hubert Voilquin » le samedi 3 août dernier, en présence de la famille, réunie pour l'occasion.

En marge de ce baptême, 4 rues du quartier des collines ont été nommées Julie-Victoire Daubié, Marie Curie, Simone Veil et Lucie Aubrac, en hommage aux valeurs et convictions que chacune de ces grandes femmes a défendues tout au long de sa vie.

MERCREDIS ACTIFS,
CENTRES DE LOISIRS ET LOCAL'ADOS

UNE LARGE PROPOSITION DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS !

Pour la première fois, le service jeunesse a organisé une animation ouverte aux enfants à l'occasion d'Halloween. En lien avec le conseil municipal des jeunes élu en 2018, les jeunes du Local'Ados ont organisé un après-midi récréatif ouvert gratuitement aux enfants grîmés et costumés ! 250 enfants ont profité de ce moment convivial et festif qui s'est déroulé à la salle du Moulin.

D'autres initiatives et activités sont régulièrement proposées par le service.



— Retrouvez les programmes et les tarifs sur www.ville-vittel.fr, rubrique Jeunesse, ou régulièrement sur la page Facebook de la Ville de Vittel.

L'ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020 EN CHIFFRES

4

écoles :

2 maternelles,
2 primaires et
élémentaires,
1 classe toute
petite section
(à partir de 2 ans)

448

enfants sont
scolarisés

361

enfants sont inscrits
en périscolaire

315

enfants déjeunent
au restaurant
scolaire tous
les jours

85

enfants bénéficient
de la garderie
périscolaire ou
étude surveillée

60

enfants peuvent être
accueillis en même
temps

130

enfants sont
véhiculés
en car le soir,
le matin ou le midi
(trajet domicile-
école)

RÉTROSPECTIVE 2019



Des milliers de spectateurs pour le Magnum Vittel Live du 31 juillet.



Aperçu de la programmation culturelle avec Christophe Willem (22 mars), Olivia Ruiz (showcase 21 octobre) et Cock Robin (22 mai).

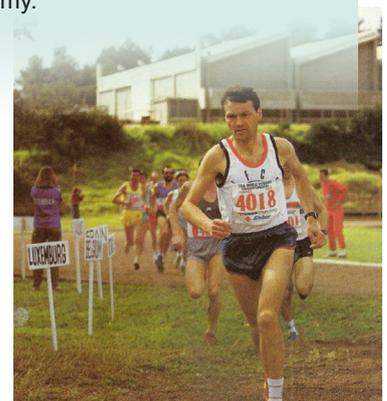


14 nouveaux foyers vittellois accueillis à l'Hôtel de Ville le 11 octobre.



COURSES À PIED

Les Foulées vittelloises ont eu lieu le 10 novembre. Le premier challenge de cross country baptisé Antoine Borowski s'est, quant à lui, déroulé le 15 décembre en hommage au grand athlète international (équipe de France d'athlétisme de 1969 à 1972) devenu directeur du CPO puis adjoint aux sports de la Ville et disparu en mars dernier. Ces manifestations étaient organisées par l'AS Saint Rémy.





Tournoi de Basket Pro des 30 et 31 août.



TROPHÉES SPORTIFS 2019

- **Les récipiendaires** : Clémence Choffel, athlétisme // Julie Barras, ball-trap // Equipe filles U13, basket // Ursule Gerardin, boule lyonnaise // Théo Speismann, escrime // Equipe 1 masculine, football // Arthur Mansui, golf // Equipe poussins (Kurtys, Maé, Angel, Yanis), gymnastique // Thibault Villeminot, judo // Jules Thouvenin, natation // Jacques Savoy, pétanque vitteloise // Equipe U14, rugby // Amélie Padovani, sport auto // Maureen Vilette-Keiser, subaqua // Axel Gony, tennis // Noah Franquin, tennis de table // Valentin Fontaine, La Flèche Thermale // Jean-Michel Vise, tir sportif // Sandryne Bonneau, Frédéric Balland, Emmanuel Polese, Sébastien Raguét, équipe master mixte triathlon // Melissa Jeandel, twirling

- **Trophée de l'année** - équipe mixte master triathlon

- **Trophés d'honneur** : Athlé : Jean-Louis Tanneur, athlétisme // Lydie Oudot, basket // Patrick Chapon, cyclisme // Marcel Richard, tir à l'arc // Sébastien Muller, football // Marcel Borek, golf // Yannick Villeminot, judo // Daniel Grandidier, subaqua // Raoul Del Vitto, triathlon.



Saint-Nicolas le 7 décembre.



Feu d'artifice du 14 juillet.



Cyclo-cross des 28 et 29 septembre.



De nombreuses manifestations équestres.



Fête de la musique du 21 juin.



Commémorations de l'appel du 18 juin et de la libération de Vittel le 12 septembre.



INAUGURATION DE LA FORÊT PARC AMÉNAGÉE

Le site de la forêt parc, connu sous le nom de parc à gibier, a fait l'objet de nombreux aménagements destinés à renforcer son attractivité aux yeux des familles, des sportifs, vittellois ou touristes ! Le parking a été matérialisé avec de l'enrobé, une nouvelle balançoire a pris place ainsi que des structures destinées à la pratique sportive en plein air, les boucles de promenade sur le site ont été matérialisées par des panneaux directionnels, des parcs à vélos ont complété le tout.

Cet espace, source de bien-être en pleine nature, est destiné à tout type de visiteur quel que soit son âge ou sa forme physique. Il complète l'offre proposée par Vit Tel ta Nature avec les hébergements insolites, le parc animalier, les jardins et autres activités ressourçantes.

La forêt parc nouvelle version a été inaugurée le 21 septembre. N'hésitez pas à en profiter !



Les bénévoles qui aident les services et associations dans l'organisation de leurs événements ont été remerciés.



Suite au «désherbage» de la bibliothèque, une bourse aux livres a été organisée le 23 novembre.



Troisième participation des enfants du périscolaire à la journée mondiale du refus de la misère.



Les Bouteilles Folles le 14 août.

LES DERNIÈRES RÉALISATIONS, ACHEVÉES OU EN COURS



Poursuite de la construction du Centre Technique Municipal.



Travaux de repavage rue de Verdun.



Travaux de voirie rue Saint Nicolas.

APRÈS



AVANT



Travaux de viabilisation ZAC des Collines.



RÉHABILITATION DU HAUT DE FOL

Entamé à l'occasion du Tour de France, le programme de rénovation de l'avenue du Haut de Fol et du CPO a été finalisé au début de l'été. Massifs de végétaux et mobiliers urbains ornent désormais la rue. L'ensemble a été officiellement inauguré le 17 août en présence de Jean-Paul Omeyer, Vice-Président de la région Grand Est en charge des Sports.



LA VILLE SE MODERNISE UN PEU PLUS ENCORE !

DÉCLARER SA TAXE DE SÉJOUR EN LIGNE : PLUS RAPIDE, PLUS SIMPLE !



La commune de Vittel propose désormais aux loueurs de meublés de tourisme, chambres d'hôtes ou gîtes ainsi qu'aux hôteliers et loueurs professionnels de déclarer la taxe de séjour en ligne. La plateforme sera accessible à l'adresse suivante : <https://vittel.taxesejour.fr>

Chaque hébergeur déclaré y aura accès et pourra y déclarer ses nuitées et régler le montant à reverser.

Des informations complètes seront adressées à chacun, par mail. Le mode d'emploi sera déroulé. Toutefois, une assistance est prévue en cas de problème ou questions.

— Plus d'infos : Ville de Vittel - Claudie Morin-Antoine – 03 29 08 88 49

TOTEMS EN VILLE

En complément des 2 écrans numériques installés début 2019 au carrefour d'entrée de ville direction Contrex et au CPO, 4 totems ont été déployés au centre-ville afin de parfaire la communication des événements ayant lieu sur Vittel.

— Si vous organisez une manifestation sur Vittel et souhaitez bénéficier gratuitement de ces supports pour en faire la promotion, remplissez le formulaire disponible sur www.ville-vittel.fr/vie associative.



RÉGLEZ VOS FACTURES D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES SUR INTERNET !

NOUVEAU

La Ville de Vittel continue à se moderniser en offrant désormais la possibilité de payer les activités périscolaires de vos enfants via l'interface PayFip ! Cela concerne le restaurant scolaire, le transport scolaire, l'étude surveillée, la garderie périscolaire et les activités du mercredi récréatif.

PayFip est l'interface proposée par la Direction Générale des Finances Publiques et garantit un paiement simple, rapide et sécurisé de vos sommes à régler, par carte bancaire ou prélèvement unique sur internet.

Comment procéder :

- Munissez-vous de l'identifiant collectivité et de votre numéro de référence présents en haut à gauche de votre facture
- Rendez-vous sur www.tipi.budget.gouv.fr et laissez-vous guider.

N'hésitez pas à en profiter !

POUR VITTEL

Bientôt la fin de la mandature. Cette tribune est une opportunité pour faire le bilan de presque 6 années d'implication au sein du conseil municipal dans le groupe de l'opposition. Beaucoup de temps passé à participer aux différentes commissions où tout est décidé d'avance et en réunion du conseil municipal s'apparentant trop souvent à un tribunal contre nous et l'ancienne majorité tant le mépris, la condescendance et le dédain à notre égard ont remplacé l'ouverture malgré les propositions formulées à maintes reprises. Ce n'est pas notre vision de la chose municipale car, ne l'oublions pas, notre liste a obtenu près de 40 % des suffrages exprimés par les Vittelloises et Vittellois aux dernières élections municipales de 2014. C'est dans cet esprit qu'au cours de l'élection intermédiaire en 2017, nous pensions que ce changement de maire serait propice à l'ouverture pour intégrer deux de nos colistiers aux compétences de l'urbanisme et développement économique et une colistièrre médecin au conseil d'administration de la SEM des thermes (où aucun médecin ne siège actuellement). Notre proposition formulée en public au cours de cette élection a, en l'état, été rejetée renforçant ainsi l'establishment préalablement établi, en d'autres termes la continuité dans la continuité dont le réel pilote est toujours à ce jour bien connu de tous.

C'est donc avec une certaine amertume que nous sortirons de cette longue expérience, mais aussi et surtout renforcé et convaincu que la gestion municipale se doit d'être emprunte d'une autre façon de faire, tant sur la forme que sur le fond. En d'autres temps, d'autres méthodes. Vaste programme qui mérite en tout cas réflexion et plus si affinité.

D. Bazelaire, B. Noviant, P. Dechaseaux

500 FOYERS VITTELOIS EN ONT DÉJÀ PROFITÉ ... POURQUOI PAS VOUS ?!

VOUS ÊTES VITTELOIS ?
N'ATTENDEZ PLUS...
**VENEZ RETIRER VOTRE
PACK ÉCO-MOUSSEURS !**



En moyenne

-50€

par foyer
et par an

BON
POUR LE
PORTE-
MONNAIE

En moyenne

-28m³

par foyer
et par an

BON
POUR LA
NATURE

Présentez-vous à l'Hôtel de Ville
avec votre avis d'imposition
de taxe d'habitation
du lundi au vendredi :
9h-12h et 13h30-17h30



MODIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION DU TRANSIT DES POIDS-LOURDS EN AGGLOMÉRATION

Compte tenu du nombre croissant de poids lourds à fort tonnage transitant par Vittel mais aussi des nuisances et risques générés par leurs passages répétés, la circulation des véhicules (PTAC/PTAR \geq 3,5t) est désormais interdit, sauf desserte locale :

- rue de la Vauviard, avenue de Châillon et avenue Bouloumié.
- sur la RD 229 depuis le carrefour giratoire RD 18 / RD 229 / RD 165 dit «du stade».
- avenue Georges Clémenceau, rue de Paris, rue de Verdun, place de Gaulle
- avenue Raymond Poincaré, place de la Marne.

Un itinéraire de substitution a été mis en place par les RD 18, RD 165, RD 229, rue Division Leclerc, rue de la Scierie, RD 68.

— Arrêté municipal n° 2019-93 du 5 novembre 2019

SÉCURITÉ ET RESPONSABILITÉ

FAUT-IL DÉNEIGER LE TROTTOIR SITUÉ DEVANT SON HABITATION ?



OUI, vous devez procéder au déneigement du trottoir bordant votre domicile. Après chaque chute de neige, vous êtes tenus de balayer la neige devant votre maison, sans délai et sur une largeur d'un mètre le long des façades, sur les trottoirs et jusqu'au caniveau. La neige sera entassée à l'extrémité du trottoir ou de l'accotement le long de la chaussée. La commune se charge, quant à elle, du déneigement de la voie publique.

La responsabilité des riverains (propriétaire habitant le logement ou locataire) peut être engagée pour négligence.

— Arrêté municipal n° 2015/12 du 13-01-2015

SANTÉ & SALUBRITÉ PUBLIQUE

RÉGULATION DE LA POPULATION DE PIGEONS DOMESTIQUES SANS PROPRIÉTAIRE



Considérant les dégâts et nuisances constatés et causés par la prolifération des pigeons domestiques sans propriétaire sur les bâtiments (publics et particuliers), et que de surcroît, ces nuisances présentent un risque sanitaire, une nouvelle opération de régulation et de limiter leur prolifération aura lieu du 1^{er} décembre 2019 au 1^{er} juin 2020. **Il est rappelé qu'il est interdit de nourrir les pigeons, de même que les chats errants.**

— Arrêté municipal n°2019-951 du 14/11/2019

Retrouvez tous les arrêtés sur www.ville-vittel.fr - rubrique communiqués/arrêtés

PARCELLES À VENDRE

La ZAC des Collines compte de nombreuses parcelles de terrains (de 180 à 1940 m²) à vendre pour la construction.

— Renseignements : Ville de Vittel - Michaële Gérard - 03 29 08 88 05

ALLO TRAVAUX

0 800 108 100

Vous constatez des trous dans la chaussée, un éclairage public défectueux, une signalisation tombée sur le trottoir ? Signalez-le gratuitement à la mairie en composant le 0 800 108 100. Aux horaires d'ouverture de la mairie, un correspondant prendra votre appel en charge et assurera son suivi.

TERRE
2024
DE JEUX



**SE PREND
AUX JEUX**

Vittel, labellisée Terre de Jeux 2024